

# Compte-rendu - Conseil d'Administration de l'Association pour la qualité de l'eau potable

Mercredi 10 juin 2019 à 20h

SPL maison de coulangeois – Coulanges la Vineuse

## **Membres du CA présents :**

- |                         |                    |
|-------------------------|--------------------|
| 1. BRETAGNE Jean-Luc    | 5. VECTEN Yves     |
| 2. POUILLOT Michel      | 6. RIANANT Bernard |
| 3. POUILLOT Franck      | 7. SERRIOT Pascal  |
| 4. COURVOISIER Laetitia |                    |

## **Excusés :**

NAVARRE Maud – LAPORTE Alain

## **Autres présents :**

VATINELLE Sandrine

## **Contenu**

A. Présentation des comptes de l'association 2019 .....	1
B. Détermination de la date de l'Assemblée Générale .....	3
C. Présentation des PSE .....	3
D. Actions prévisionnelles 2020.....	4
1. Actions agricoles et non agricoles .....	4
E. Budget prévisionnel 2020.....	5
2. Subvention agriculteurs.....	5
3. Point particulier sur les charges qui sont en autofinancement : .....	5
4. Les adhésions .....	6
5. Le budget prévisionnel 2019 .....	6

Réalisation d'un tour de table

Monsieur Pascal SERRIOT nous précise qu'il remplacera désormais Alain LAPORTE pour représenter l'association UFC Que Choisir au conseil d'administration de l'association pour la qualité de l'eau potable.

## **A. Présentation des comptes de l'association 2019**

### **Produits de fonctionnement en augmentation de + 56,1%**

Ressources associatives :

- Augmentation des subventions de la communauté d'agglomération :
  - o L'association a reçu 25 000 € en 2019
- Les adhésions restent stables

Prestations vendues : cette partie contient :

- Le paiement d'une étude réalisée par l'Association pour l'INRA,
- et le remboursement par VIVEA des frais de formation pour les agriculteurs.
- 

Le produit de fonctionnement de 2019 est de **86 210€** soit une évolution de +57,6%.

### **Les charges de fonctionnement en augmentation de +21,3%**

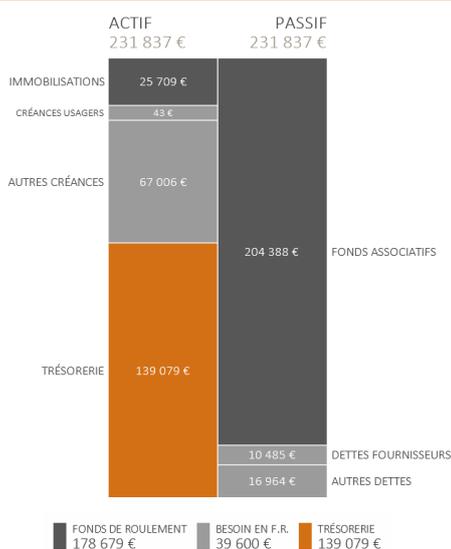
Deux grandes variations :

- Sous-traitance : +195,4%
  - o Etude pédologique réalisée par la chambre d'agriculture
- Entretien-réparation : travaux effectués sur le Berlingot

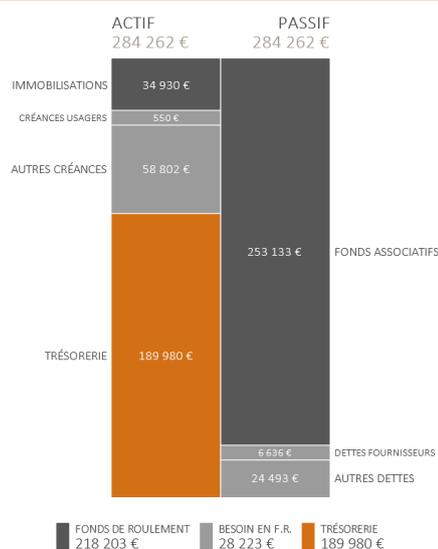
### **Baisse des charges de personnel de -2,8% liée à la baisse des charges sociales**

<b>Résultat de l'exercice :</b>	-48 735 € (Evolution + 37,1% liée à l'augmentation des subventions)
<b>Capacité d'Autofinancement :</b>	-39 524€ (Évolution de + 42%)
<b>Résultat courant non financier :</b>	- 52 975€
<b>Résultat de l'exercice :</b>	-487435€
<b>Solde de la trésorerie :</b>	139 079€

BILAN AU 31/12/2019



BILAN AU 31/12/2018



Il est rappelé qu'il est nécessaire, pour l'association, d'avoir une trésorerie de 130 000€ pour pouvoir payer les salaires.

Les comptes 2019 sont validés à l'unanimité

## B. Détermination de la date de l'Assemblée Générale

Yves Vecten, président, rappelle que selon les statuts l'Assemblée Générale aurait dû avoir lieu dans les 6 mois après la clôture des comptes. Au vu du contexte de cette année, lié au confinement et au décalage des élections municipales, l'Assemblée Générale ne pourra pas avoir lieu dans les temps.

Du fait des moissons, il est proposé de réaliser l'Assemblée Générale en septembre.

Proposition de dates :

Le mardi 15 septembre ou le mercredi 16 septembre.

Au vu des disponibilités des personnes présentes, le mercredi 16 septembre à 17 heures est retenue. Il est proposé d'organiser une visite l'après-midi à partir de 14 heures une visite de couverts (si les conditions le permettent) et une visite de la Gravière.

Pascal Serriot précise que sur le territoire du chablisien, il existe une problématique liée aux nitrates et il souhaiterait qu'il soit possible d'inviter des élus de ce secteur afin de les informer des actions menées par l'association.

Le conseil d'administration valide cette proposition.

Un conseil d'administration sera réalisé fin août-début septembre afin de préparer l'Assemblée Générale.

La date de l'Assemblée Générale est validée

**Le mercredi 16 septembre 2020**

**A 17h00 à Coulanges La Vineuse**

## C. Présentation des PSE

La communauté d'agglomération a répondu en janvier à un appel à manifestation de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) concernant le dispositif des PSE (Prestation pour Service Environnementaux). Plusieurs réunions ont été organisées avec un groupe d'exploitant afin d'en déterminer les mesures qui pourraient être financées par le dispositif.

Le budget alloué à l'action par l'AESN ne répond aux besoins du territoire. La Communauté d'agglomération a dans un premier temps décidé de restreindre le territoire au périmètre rapproché et éloigné des captages. Après consultation des exploitants, le dispositif ne correspond pas car de nombreux exploitants sont déjà engagés dans d'autres mesures.

La proposition de l'agglomération a donc été de revenir sur les périmètres proposés initialement avec sélection des exploitants.

Les délais

- comité de validation des appels à projets par l'AESN le 22 juin

-Présentation des PSE signés par les exploitants pour validation par AESN en septembre.

Les délais sont très courts.

Yves Vecten propose d'organiser une réunion fin juillet, début Août sur ce thème si l'appel à manifestation est retenu par l'AESN.

Franck Pouillot déplore que ces positionnements aient été pris sans concertation avec les agriculteurs. Il rappelle que ce dispositif devait accompagner le déploiement de la Charte Locale. Si les PSE ne sont pas mis en place, la signature de la Charte par les exploitants risque d'être compliquée. Est-il possible, dans ce cadre, d'envisager un accompagnement financier par la Communauté d'agglomération.

Yves Vecten pense que cela risque d'être compliqué du fait des nombreuses sollicitations envers la communauté d'agglomération.

## D. Actions prévisionnelles 2020

### Actions agricoles et non agricoles

#### PROGRAMME PREVISIONNEL D' ACTIONS 2020

Action mise en œuvre	Indicateurs de résultat
<b>Actions de terrain: Animation agricole</b>	
<b>Action 1: Charte locale</b>	
Échange avec le copil/ président pour connaître les objectifs	
Animation autour des actions agricoles inscrites dans la charte	
<b>Action 2: Amélioration des pratiques agricoles</b>	
<b>Sensibilisations individuelles:</b>	
Accompagnement PCAE (Plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles), conseil individuel, ....)	
<b>Sensibilisations collectives:</b>	
Accompagnement de projets (station de semence, ...), Réunions, Formations, Tours de plaine	
<b>Action 3: Suivis parcellaires</b>	
Sensibilisation aux "Chlores" - Suivis parcellaires spécifiques colza	
Sensibilisation aux nitrates (Suivi reliquat)	
Suivis parcellaires (indicateurs sur le sol, biodiversité, économique)	
Suivi Agroforesterie	
<b>Action 4: Suivi contractualisation</b>	
Conseil et assistance aux agriculteurs engagés (bilan MAE)	24 bilans annuels
Suivi fertilisation - MAE - individuel et collectif	Suivis de 8 engagements
<b>Action 5: Veille documentaire/ scientifique</b>	
Suivi de la recherche de l'Agriculture sur la qualité de l'eau et des sols, presses agricoles	1 synthèse bibliographique
<b>Action 6: Suivi milieu naturel</b>	
Suivi de 6 sources	Suivi mensuel de la teneur en nitrate
Surveillance de la qualité des eaux souterraines	2 synthèses
<b>Actions partenariales</b>	
<b>Action 7: Assistance au gestionnaire de captages: CAA</b>	
Déclinaison des projets de la CAA	- Nombre de contractualisation
Réunion suivi dossier "filière" (légumes de plein champs, maraichage,...)	- 2 réunions
Réunion suivi dossier local (Ru de Baulche, Monéteau, Petit Riot, État généraux, PACTE)	- Estimation à 10 réunions
<b>Action 8: Communication</b>	
Communication auprès des agriculteurs	- Communication direct, mails et courrier
Communication auprès des partenaires (autres cellules d'animation agricole + CA89 + Bio Bgg + coop/négoce+ DDT+ARS)	- Communication direct, mail
Site internet	- Changement de système
<b>Action 9: Participation aux projets/partenaires</b>	
Participation aux projets comme Osolemi'eau et ProSys	- 2 réunions
Participation aux journées techniques (CA89, comité bac, Bio Bgg, FNAB, Alter Bourgogne...)	- Estimation à 10 réunions
<b>Action 10: Suivi des dossiers de partenaire (financiers)</b>	
Comité technique / pilotage	-1 réunion
Demande de financement et bilan des actions	- 1 demande et 1 bilan
Contrat Territoire Eau et Climat	
<b>Action 11: Gestion courante de l'association</b>	
Conseil d'administration/ Assemblée générale	- Estimation à 6 CA et 1 AG
Gestion courante de l'association	
Formation des animateurs	

Le conseil d'administration valide la poursuite pour un an du suivi parcellaire spécifique colza lié à l'utilisation des « chlores »

**Parcelle en agroforesterie** : toujours en attente.

**Suivi des sources :**

Source de la fontaine Creuzy :

Yves Vecten prévoit d'aller rencontrer l'agriculteur qui cultive la parcelle afin de pouvoir à nouveau suivre les pratiques.

**Projet de légumerie :**

Projet mis en attente

Validation des actions prévisionnelles 2020

## E. Budget prévisionnel 2020

### 1. Subvention agriculteurs

		2020	2019	2018	2017
<b>Zone rouge (50 ha)</b>		<b>10 192</b>	<b>10 192</b>	<b>10 192</b>	<b>10 192</b>
Plaine du Saulce	22 ha	4 466	4 466	4 466	4 466
Plaine des Isles et Bx	28,63	5 726	5 726	5 726	5 726
<b>Logiciel Mes Parcelles</b>		0	2052	<b>2052</b>	<b>1 980</b>

Pour 2020 :

- Zones rouges : même conditions de financement que 2019
- Logiciel Mes Parcelles : Financement que pour les nouveaux adhérents Mes Parcelles pendant 1 an.

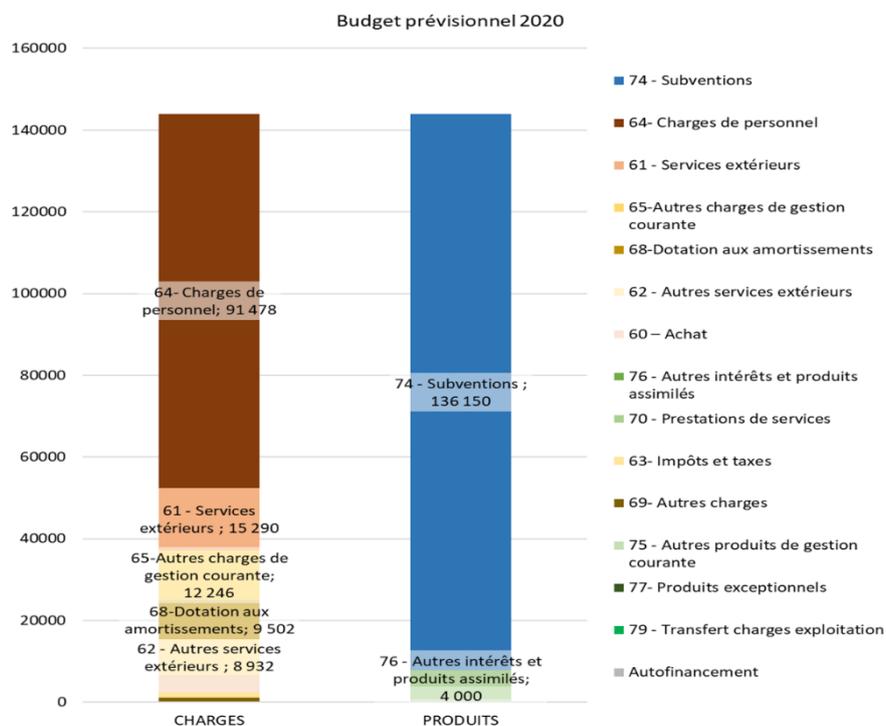
### 2. Point particulier sur les charges qui sont en autofinancement :

Charges	Détails	Somme
<b>61- Service extérieurs</b>	Sous-traitance	≈ 5 000 €
<b>62- Autres services extérieurs</b>	Honoraires (Fiducial & ETC)	≈ 5 000 €
<b>64- Charges personnelles:</b>		
	20% du salaire de Marie (reste AESN)	≈ 9 800 €
	100% salaire de Nadine (4h/semaine)	≈ 3 000 €
<b>65- Autre charge de gestions courantes</b>	Subventions aux agriculteurs	≈ 10 000 €
<b>Dotation aux amortissements</b>		≈ 9 000 €
		≈ <b>41 800€</b>

### 3. Les adhésions

Le conseil d'administration vote à l'unanimité que l'adhésion soit de 15€ (Même montant que les années précédentes)

### 4. Le budget prévisionnel 2020



Le conseil d'administration vote à l'unanimité le budget prévisionnel 2020

**Date Assemblée Générale :**

**Le 16 septembre 2020 à 17h00 à la Salle de la SPL du pays du Coulangeois 89580 Coulanges La Vineuse**

*Sans remarques sous 8 jours, le compte-rendu sera considéré comme adopté par les destinataires.*